

Frais de fonctionnement payés en retard aux écoles : qui dit vrai ?

Mardi, la chef de groupe MR Françoise Bertieaux a interpellé en commission la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet (CDH) sur le retard dans le versement des frais de fonctionnement aux écoles. Celle-ci lui a répondu que c'était en réalité *"le ministre du Budget (NdlR : André Flahaut, PS) qui a informé l'ensemble des services que, par prudence, il était préférable d'attendre l'ajustement budgétaire avant de procéder aux liquidations."* Elle a ajouté que *"cette information a été mal interprétée et les services concernés en ont déduit que les liquidités ne pouvaient être faites, ce qui n'était pas l'esprit de la note ministérielle"*. Mercredi, M^{me} Bertieaux a donc, en séance plénière, interrogé M. Flahaut à ce sujet. La réponse a été claire : *"Il n'y a eu ni note ni circulaire [...] Si vous possédez une note ou une circulaire portant ma signature, je vous demande de me la remettre, mais, moi, je n'ai rien !"*